

**PAROISSE SAINT JOSEPH EN PAYS DE FAVERGES**  
**REUNION DE L'EQUIPE D'ANIMATION PASTORALE**  
**MARDI 4 JUILLET 2023**

Etaients présents :

Le Père Laurent CROS, Véronique FILOGUET, Nicole GUILLERMIER, Robert MARECHAL, Jean-Claude ROUQUET.

Après avoir prié ensemble, le Père Laurent ouvre la séance à 9h35, dans la salle de l'ancien presbytère de Lathuile.

**BARBECUE DE FIN D'ANNEE :**

Cette soirée barbecue proposée pour la troisième année a connu une belle affluence. Après la messe de 18h en l'église de Lathuile, à laquelle plus de quarante personnes étaient présentes, il y eut plus de soixante dix personnes à la soirée repas champêtre avec barbecue sous le préau de la salle communale de Lathuile. Il est proposé pour les années à venir de prévoir l'installation de trois tables pour les convives âgées, les autres paroissiens trouvant place sur les bancs ou les pelouses. Il faut aussi se féliciter de la venue à cette soirée des jeunes parents avec leurs enfants. Ces derniers ayant le jardin d'enfant, à proximité immédiate, pour jouer.

**CALENDRIER DES ACTIVITES ET CELEBRATIONS ESTIVALES 2023 :**

Il est ajouté à ce calendrier une messe à la chapelle de l'Annonciation de Faverges : Mardi 22 août 2023 à 18heures.

**CONCERTS D'ETE et D'AUTOMNE DANS LES EGLISES DU PAYS DE FAVERGES :**

Plusieurs demandes de concerts ont été adressées à la paroisse :

-Musique et Nature en Bauges avait demandé à se produire dans l'église de Faverges.

Néanmoins la demande n'a pu être acceptée en raison des temps d'installation et de répétitions et il leur a été proposé les églises de Montmin pour un concert : le 13 juillet à 20h et de Seythenex pour un autre concert le : le dimanche 30 juillet à 20h30. Des conventions ont été établies avec une participation aux frais de 180€ demandée pour chaque concert.

- Les Amis de la Chapelle de Chevaline ont avisé la paroisse des animations qu'ils se proposent d'organiser dans la chapelle cet été. Il leur a été rappelé une nouvelle fois qu'il était nécessaire d'obtenir préalablement l'autorisation du curé affectataire des lieux de culte. Cette association a également demandé l'autorisation de proposer un concert dans l'église de Doussard : le dimanche 13 août 2023 à 18heures. Il leur a été demandé de signer une convention avec une participation aux frais de 120€. En réponse, cette association demandait aussi à disposer de l'église pour les répétitions le samedi soir et suggérait de compenser la participation aux frais par la prise en charge du ré-accord de l'orgue. Il a été décidé d'accepter la demande de répartition sans augmentation de la participation financière. Mais il ne peut être envisagé la contrepartie du ré-accord de l'orgue par cette association.

- Conformément à la décision de l'E.A.P. du 23 mai dernier, il a été proposé à l'Harmonie Municipale de Faverges un concert (plutôt qu'une messe) dans l'église de Faverges à l'occasion de la sainte Cécile : le dimanche 22 novembre 2023. L'Harmonie préférerait que ce concert ait lieu, un vendredi soir. Une entrevue doit avoir lieu avec son responsable, le 5 juillet pour finaliser les modalités de ce concert.

**PREPARATION DU CALENDRIER DES ACTIVITES ET CELEBRATIONS DU QUATRIEME TRIMESTRE 2023 :**

Plusieurs dates sont déjà arrêtées :

-Samedis 16 et 23 septembre : Inscriptions au catéchisme

-Samedi 30 septembre : Première rencontre avec les enfants du catéchisme 2023/24

-Dimanche 1<sup>er</sup> octobre : Première messe « caté »

-Jeudi 12 octobre : C.P.P. à 15h

-Jeudi 19 octobre : Pèlerinage à Myans

-Samedi 9 décembre : Journée des EAP. au diocèse d'Annecy

-Mercredi 1<sup>er</sup> novembre : Messe de Toussaint à 10H à Faverges

- Jeudi 2 novembre : Messe des Défunts à 18h à Doussard

-Samedi 23 décembre : Messe à 18h à Doussard

-Dimanche 24 décembre : Messe à 10h à Faverges

Veillée de Noël à 17h à Doussard et à 19h à Faverges

-Lundi 25 décembre : Messe de Noël à 10h à Faverges

-Samedi 30 décembre : Messe à 18h à Doussard

-Dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2024 : Messe de la fête de Marie à 10h à Faverges.

### **WEEK-END DE CELEBRATIONS ET D'ETUDES AVEC MONSEIGNEUR LE SAUX :**

La secrétaire de l'évêque nous a confirmé les dates du séminaire d'études proposées avec Monseigneur Le Saux qui se déroulerait donc le 6 et 7 janvier 2025 :

Le programme serait le suivant :

- Samedi 6 janvier : A 10h30 :Visite de l'évêque aux enfants du catéchisme, à 12h, repas avec l'E.A.P. puis 15 /16h30 Présentation de la paroisse et orientations de l'évêque pour le diocèse, à 18h : messe à Doussard
- Dimanche 7 janvier : Messe à 10h à Faverges, à 12h : repas partagé avec les personnes ayant une mission dans la paroisse et 14h30 à 16h30 étude et travail sur un thème à définir avec l'évêque avec ces mêmes personnes.

Pour ce séminaire seraient conviés à participer le samedi après midi, puis le dimanche au repas partagé et au travail d'étude, toutes les personnes ayant une mission dans la paroisse (E.A.P. , C.P.P. équipe de funérailles, Conseil économique, Chefs de chœur, notaire...)

Une liste de ces personnes sera finalisée à la prochaine réunion de l'E.A.P. pour invitation avec bulletin d'inscription.

Pour le samedi après midi, il sera demandé au maire de Doussard, la possibilité d'utiliser une salle municipale.

### **INSCRIPTIONS KERIGMA :**

Il est fait part du rassemblement Kerigma (qui signifie : proclamation, message et dont le but est de donner un souffle nouveau à l'annonce de la Bonne Nouvelle) qui se déroulera à Lourdes du 20 au 23 octobre 2023. Cette rencontre concerne tous les évêques et tous ceux qui souhaitent participer à la réflexion de la foi dans notre société. Une annonce sera rédigée dans la prochaine feuille paroissiale avec les modalités d'inscription et de participation.

### **QUETE ELECTRONIQUE :**

Le diocèse nous a fait parvenir un dossier pour l'instauration d'un système de bornes pour la quête électronique. Si chacun convient qu'il faudra s'y adapter, il est préconisé d'attendre notamment en raison du caractère rural de notre territoire, des coûts financiers et des moyens humains que représentent la mise en place d'un tel système. Il sera également suggéré de réfléchir à un système plus simple de paiement par application téléphonique. Enfin les membres de l'E.A.P. envisagent d'inviter, à l'issue d'une prochaine réunion de l'E.A.P. le nouveau trésorier du diocèse Monsieur Raphaël de Ruy pour faire connaissance et lui présenter nos projets.

### **APPELES D'UNE MISSION DANS LA PAROISSE :**

Il est rappelé que toutes les missions auxquelles sont appelées des personnes pour la paroisse (Membres de l'E.A.P., du C.P.P., du trésorier...) ont une durée de trois ans renouvelable une fois pour la même durée avec l'autorisation des membres de l'E.A.P. et du curé. Une lettre (dont il est donné lecture) sera désormais adressée à toutes personnes acceptant une telle mission dans la paroisse.

### **HORIZONS 210 : PERSPECTIVES :**

Il est rappelé qu'il sera nécessaire de prendre une décision lors de la prochaine réunion de l'E.A.P à propos d'Horizons 210 et donc avant la fin de l'année liturgique et des abonnements 2023. Il avait été demandé aux responsables d'Alpes 74 plusieurs adaptations pour maintenir la parution d'Horizons 210 sur la paroisse. Le journal affichant un coût de plus de 2000€ par trimestre avec l'obligation d'une commande 1000 exemplaires pour à peine 300 abonnés. Il semblerait d'ores et déjà que les responsables d'Alpes 74 n'acceptent pas notre demande d'une réduction du nombre d'exemplaires obligatoires à commander (1000 exemplaires). Dans ces conditions, il semble difficile de maintenir ce journal après la parution du numéro de septembre.

En vue de la décision à prendre, il sera nécessaire d'envisager un argumentaire précis des raisons de l'arrêt du journal, de rédiger un courrier aux abonnés et de proposer une solution de remplacement avec un supplément trimestriel gratuit à la feuille paroissiale, avec une nouvelle appellation, comportant informations notamment locales et rédigé par le groupe de travail actuel d'Horizons 210.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

-Il est donné connaissance de la lettre destinée aux mariés résidant d'une autre paroisse décidant de s'unir dans une église de la paroisse saint Joseph en Pays de Faverges, leur expliquant les raisons du coût demandé de 330€ de soutien aux églises de la paroisse et de 170€ des frais de cérémonie fixé par le diocèse.

Toutefois, il apparaît préférable de ne demander qu'un coût global et forfaitaire.

-Il est suggéré d'implanter dans l'église de Doussard la vente de luminions.

-Des questionnements sont intervenus de fidèles sur la chapelle située près de l'EPAHD de Faverges. Un contact sera pris avec la direction de l'institution pour l'inclure dans une réédition du guide des églises, chapelles et oratoires du Pays de Faverges.

-Prieuré de saint Ruph : Un rendez-vous a été pris avec l'évêque, le 7 septembre prochain, afin d'envisager avec les protagonistes d'une réhabilitation de ce prieuré, les moyens de valoriser ce lieu.

-Croix de Chaurionde : à l'initiative de Jean-Marie Fléau, le remplacement de la croix de Chourionde a eu lieu le dimanche 2 juillet avec toute une équipe de jeunes de « S.O.S Calvaires »

-Un contact sera pris avec les responsables de l'exposition des Chrétiens d'Orient pour envisager s'il serait possible de conserver le matériel, afin de mettre en place cette exposition en été dans l'église de Doussard, puisqu'il n'avait pas été possible de l'installer en mai/juin.

-Un autre contact sera pris avec les responsables du musée de Viuz, afin de connaître les dates de l'exposition des objets religieux qui doit se tenir cet été et en informer nos paroissiens dans la feuille paroissiale.

-Les statues, récupérées dans les greniers des presbytères de Doussard et Lathuile, et installées dans ces églises, reposent sur des bancs et il a été envisagé des socles en pierre, cependant le coût d'un socle serait de l'ordre de : 800€, aussi serait-il préférable d'envisager la fabrication de socles en bois qui seraient moins onéreux.

-Il est envisagé d'installer dans la salle saint Joseph de l'église de Faverges, deux statues qui se trouvent dans la maison paroissiale.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Père Laurent lève la séance à 11H45 et propose une prochaine réunion à la rentrée :

**Mardi 5 septembre 2023 à 9h30 à la maison paroissiale de Faverges**